

Diane Milleron-Deperrois élue présidente du conseil d'administration de l'Agirc-Arrco

Paris, 10 avril 2025

Le conseil d'administration de l'Agirc-Arrco réuni, ce jour, a élu Diane Milleron-Deperrois (MEDEF), Présidente de l'Agirc-Arrco au titre du collège des employeurs. Elle succède à Didier Weckner (MEDEF), parti à la retraite. Selon le principe de l'alternance tous les deux ans de la présidence paritaire Agirc-Arrco entre les collèges, Brigitte Pisa (CFDT) a été élue Vice-présidente au titre du collège des salariés lors du conseil d'administration du 21 janvier dernier.



▪ Diane Milleron-Deperrois

Diane Milleron-Deperrois a occupé des postes de direction chez Groupama, Allianz et AXA France. Actuellement Directrice générale d'AXA Santé & Collectives, membre du Comex d'AXA France, elle est rentrée au sein du groupe en 2006 où elle y a exercé diverses fonctions. Depuis janvier 2020, elle est également Présidente de la Commission de la Protection sociale au MEDEF. Elle a mené en tant que chef de file les dernières négociations notamment sur les Accords Nationaux Interprofessionnels (ANI) de la retraite complémentaire, l'ANI paritarisme et l'ANI santé au travail.



▪ Brigitte Pisa

Brigitte Pisa est administratrice de l'Agirc-Arrco au titre du collège des salariés depuis 2010 et en assure la présidence en alternance depuis 2021. Elle est également administratrice au sein des conseils d'administration du groupe AG2R La Mondiale. Membre du conseil d'administration de l'Association Européenne des Institutions Paritaires (AEIP) au titre de l'Agirc-Arrco, elle en a assuré la présidence de 2021 à 2023. Brigitte Pisa est, par ailleurs, responsable administratif et comptable de la Société Anonyme de Gestion des Stocks de Sécurité (SAGESS) et membre du Collège de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) depuis 2017.

« Je suis honorée de prendre la présidence de l'Agirc-Arrco à la suite de Didier Weckner, très engagé depuis plus de 12 ans au service de l'Agirc-Arrco. En tant que négociatrice du Medef, j'ai toujours veillé à la défense du paritarisme et aux équilibres qu'impose un régime par répartition »,

commente **Diane Milleron-Deperrois, Présidente de l'Agirc-Arrco.**

« Je souhaite la bienvenue à Diane Milleron-Deperrois au sein du régime Agirc-Arrco. J'ai à cœur, comme avec Didier Weckner, d'être dans une présidence paritaire constructive et respectueuse. Dans les prochains mois, nous travaillerons, en lien avec tous les administrateurs du régime, à la feuille de route du régime à 2030 »

ajoute **Brigitte Pisa, Vice-présidente de l'Agirc-Arrco.**

À propos de l'Agirc-Arrco

L'Agirc-Arrco, régime de retraite complémentaire obligatoire des salariés du secteur privé, est piloté par les partenaires sociaux. Il repose sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations. 27 millions de salariés cotisent à l'Agirc-Arrco pour constituer leurs droits futurs et 1,8 million d'entreprises adhèrent au régime. 14 millions de retraités perçoivent, chaque mois, une retraite complémentaire Agirc-Arrco. Le montant total annuel des allocations versées par le régime s'élève à près de 100 milliards d'euros.

Pour plus d'informations : www.agirc-arrco.fr

Contacts presse

Virginie BELLOIR - Agirc-Arrco - dc.presse@agirc-arrco.fr - 06 99 66 84 94

Josias Christian NWOS A KOKO – Agirc-Arrco - dc.presse@agirc-arrco.fr